



République algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Ahmed Draia d'Adrar



La faculté des Sciences économiques, commerciales et sciences de gestion
Sous la direction honorable de monsieur le Recteur de l'Université Ahmed Draia –Adrar-
Le Laboratoire de l'Intégration économique Algéro-Africaine

A travers les deux équipes de recherche

L'Intégration économique Algero
africaine dans le domaine des stratégies-
d'investissement et la promotion
du partenariat

&

L'Intégration économique Algero-africaine
dans le domaine de la responsabilité sociale
.et de la gestion stratégique des entreprises

Et en collaboration avec

l'équipe du Projet d'écho socio-économique sur:

Les mécanismes de mise à niveau de la Sous-traitance dans les PME du sud de l'Algérie
Et en coordination avec

La Direction de l'Industrie et des Mines d'Adrar

Organise un colloque nationale virtuel sur:

**L'INVESTISSEMENT DANS LES ACTIVITES MINIERES EN TANT
QU'UNE STRATEGIE POUR SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT
ET LA PROGRESSION DE L'ECONOMIE NATIONALE**

Le 06 avril 2021



Préambule du Colloque:

Depuis plus de dix ans, l'Algérie poursuit des options stratégiques qui donnent des résultats à un modèle de développement fondé sur l'ouverture de l'économie nationale et la promotion du secteur privé comme moteur de croissance, ainsi que sur l'exploitation rationnelle des ressources naturelles du pays. Le développement des économies nationales est devenu fortement lié à l'augmentation et à la diversité des ressources minières exploitées, qui sont devenues une source de croissance et de fonctionnement accru.

C'est ainsi que la plupart des objectifs de la politique publique sont axés sur la recherche des moyens les plus efficaces d'assurer l'exploitation rationnelle de ces ressources et l'investissement dans diverses activités minières qui peuvent avoir un impact positif sur les économies nationales.

En raison de l'importance de l'activité minière, le législateur algérien a publié des textes législatifs utiles pour promouvoir ce secteur. En conséquence, la loi 0110- a été promulguée le 03/2001/07/, ce qui a ouvert la voie à l'investissement dans le secteur minier en accordant de nombreuses incitations et en supprimant certains des obstacles à l'investissement, dans le but d'attirer les investisseurs étrangers et locaux.

La loi a été modifiée par la loi N ° 145- de février 2014, qui a défini diverses dispositions relatives à la manière et les procédures d'octroi de licences, et a accordé des incitations fiscales aux grands investisseurs, telles que l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée sur les équipements et les matériaux pour une telle activité.

Cependant, un examen plus approfondi de la situation du secteur minier en Algérie estime que, malgré le fait que ce dernier possède une structure géologique diversifiée qui lui a permis de posséder plusieurs richesses minérales, qui, selon les experts, dépassent les 1000 matières minérales souterraines, le secteur minier en Algérie produit actuellement une valeur de déchets.

LES OBJECTIFS FIXES AU COLLOQUE :

Le colloque vise à atteindre les objectifs suivants:

- ☒ Offrir diverses approches théoriques de l'investissement dans les activités minières.
- ☒ Mise en évidence l'importance du secteur minier pour soutenir la croissance et la diversification de l'économie.
- ☒ Mise en évidence les plus importantes opportunités d'investissement dans les activités minières en Algérie et leurs défis.
- ☒ Analyse et évaluation des différents mécanismes juridiques et du rôle des différentes structures
- ☒ Soutenir les investissements dans les activités minières.
- ☒ Évaluation des incidences des activités minières sur l'environnement et la santé, en mettant en évidence les plus importantes caractéristiques des investissements dans les activités minières dans les régions frontalières et méridionales.
- ☒ Recherche sur les moyens d'améliorer la contribution des activités minières à la croissance et au développement de l'économie nationale par l'évaluation de diverses expériences.

LES AXES DU COLLOQUE :

- ☒ Premier axe : Les fondements théoriques de l'investissement dans les activités minières.
- ☒ Deuxième axe : Exigences de la responsabilité sociale et environnementale pour l'investissement dans les activités minières.
- ☒ Troisième thème : Aspects juridiques et réglementaires de l'investissement dans des projets miniers
- ☒ Quatrième thème : Ingrédients et possibilités d'investissement dans les activités minières en Algérie ; et défis.
- ☒ Cinquième thème : Évaluation du poids des investissements dans le secteur minier dans le sud et à la frontière
- ☒ Sixième axe : Perspectives pour la promotion des investissements dans les activités minières en Algérie, avec expériences internationales.

COMITES DU COLLOQUE:

Président d'Honneur : Pr. DJARFOUR Nouredine- Recteur de l'Université
Président du colloque : Pr. BENDINE M'hammed - Directeur de laboratoire d'Intégration Economique Algéro-Africaine
Coordinateur du colloque: Dr. OMARI Aicha, Université d'Adrar
Président du Comité scientifique: Dr. TROUBIA Nadir, Université d'Adrar
Président du comité d'organisation: Dr. BELBALI Abderrahime, Université d'Adrar

LES NORMES DE PRÉSENTATION DES TEXTES:

- communications ne doivent pas dépasser 16 pages référencées conformément aux règles scientifiques et académiques ;
- ☒ Les articles proposés ne doivent pas avoir été présentés dans une autre manifestation scientifique ou publié dans une revue.
 - ☒ Le texte contenu doit être rédigé en Times New Roman 12 pour les articles en langues française et anglaise, et Traditionnel Arabe 14 pour les articles rédigés en langue arabe.
 - ☒ Le contenu des tableaux doit être rédigé en Times New Roman 12 pour les articles en langues française et anglaise, et Traditionnel Arabe 14 pour les articles rédigés en langue arabe.
 - ☒ Les articles sont acceptés dans les langues : Arabe, Français et Anglais ;
 - ☒ Un résumé dans la langue de rédaction de l'article et en français et/ou en anglais ;
 - ☒ L'article proposé doit être rédigé par deux auteurs au maximum.
 - ☒ Les auteurs des articles acceptés sont tenus de confirmer leur participation dès l'acceptation de leurs articles en mentionnant le nom de celui qui va présenter la communication.

DATES IMPORTANTES A RETENIR :

20 Mars 2021 : date limite d'envoi des textes complets.

30 Mars 2021 : annonce des résultats de l'évaluation.

06 Avril 2021 : Date du colloque.

PLUS D'INFORMATION

_ Tous les documents doivent être envoyés par courrier électronique:
Mininvest2021@univ-adrar.edu.dz

_ Pour toutes vos demandes et requêtes, veuillez contacter les numéros ci-dessous:

[0021371-00-49-00213--666](tel:0021371-00-49-00213--666) / [04-60-03-663](tel:04-60-03-663)-

- Pour suivre les nouveaux développements, visitez le site Web de l'Université d'Adrar:

www.univ-adrar.edu.dz

ou la page Facebook du Laboratoire d'Intégration économique algéro-africaine

